



REPONSE DE LA PREMIERE UNIVERSITE CHOISIE PAR LE CANDIDAT

PARTIE A REMPLIR PAR LE CANDIDAT :

NOM : Prénom :

Nationalité :

Adresse: Rue ou BP : N° :

Code postal : [][][][][] Commune :

Mention envisagée (*intitulé identique à celui de la première ligne du cadre 2 de la page 2*) :

.....

PARTIE RESERVEE A L'UNIVERSITE (apposer le cachet)

L'université doit répondre au candidat avant le 30 avril (voir notice p. 2)

Nombre de points obtenus au test linguistique (sur 699) (*doit obligatoirement figurer*) :

Note obtenue à l'épreuve d'expression écrite (sur 20) (*doit obligatoirement figurer*) :

(1) (2) Demande d'admission acceptée (valable exclusivement pour la rentrée universitaire qui suit le dépôt du dossier) (sous réserve de la présentation du diplôme et, s'il y a lieu, de l'attestation ouvrant droit aux études envisagées et de sa traduction officielle).

Le candidat devra se présenter aux fins d'inscription avec **l'original du diplôme** et, s'il y a lieu, **celui de l'attestation et celui du titre de séjour** entre le [][][][][][][][][] et le [][][][][][][][][]

à :

(l'université conserve le dossier)

Le candidat doit envoyer une lettre de confirmation :

- **par retour du courrier** s'il est déjà titulaire du diplôme ;
- **dans les dix jours** qui suivent l'obtention du diplôme, s'il est en cours d'études ;
- **dans tous les cas** avant le 31 juillet (cachet de la poste faisant foi).

Si cette confirmation n'est pas effectuée dans les délais, le candidat ne sera pas inscrit.

(1) Demande d'admission non acceptée pour la raison suivante:

.....

Votre dossier est transmis à l'université de : le [][][][][][][][][]

qui doit vous répondre avant le 31 mai (voir notice p. 2)

Le Président (date, signature et cachet) :

(1) Cocher la case correspondante.

(2) En cas d'acceptation, vous pouvez procéder à votre inscription définitive.